

Rapport de la commission des finances concernant

**Rapport comptes 2017**

**Préavis 6 – 2 / 18**

Chavornay, le 12 mai 2018

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

La Commission des finances composée de Mme Carine Protti, et de MM. Edwin Egger, Bertil Maire, présidée par M. Ali-Georges Maire, rapporteur, a siégé en séances préparatoires le mardi 1<sup>er</sup> mai et le mercredi 2 mai. Madame Sandrine Viglino, absente pour cause de vacances au cours de cette période, a rédigé avant son départ une liste de questions que nous avons été en mesure de prendre en compte et d'inclure dans la liste de celles que nous avons soumises aux instances financières de la commune.

Le mercredi 9 mai, toujours en l'absence de Mme Viglino, la commission a eu l'occasion de rencontrer le syndic, municipal des finances, M. Christian Kunze et M. Jean-Luc Stäubli, boursier. Ceux-ci ont apporté toutes les réponses aux questions soumises par la Commission. Nous les remercions pour la qualité de leurs informations.

Les résultats des travaux de la commission font l'objet du présent rapport.

### **Préambule**

Le préavis 6-2/18, comptes 2017 s'est révélé d'une très grande lisibilité, répondant pratiquement d'office aux questions que nous pourrions nous poser. Une fois encore nous devons relever toute la qualité, la précision et la clarté des indications transmises, tout comme le souci de simplification et de vulgarisation des informations. Notre travail en est dès lors facilité, nous en remercions les auteurs

### **Travaux effectués**

Au cours des deux séances préparatoires, la Commission a travaillé sur la base du rapport des comptes 2017 établis par les services de la Bourse communale ainsi que sur celle du rapport rédigé par la fiduciaire BfB Fidam révision SA à Yverdon.

De par la clarté des données compulsées, c'est un court répertoire d'une quarantaine de questions que nous avons finalement soumis à MM. Stäubli et Kunze. Les réponses délivrées ont alimenté notre discussion commune.

### **Rapport comptes 2017**

Nous n'avons pas jugé utile de reprendre dans ce rapport les réponses les plus pertinentes qui nous ont été apportées, elles portent sur des points de détail. Le préavis tel qu'il nous a été soumis et tel qu'il a été remis aux membres du conseil est suffisamment éloquent pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y apporter des clarifications et commentaires.

Par contre nous tenons à mettre en avant cinq éléments d'ordre général qui nous ont frappé :

1. La qualité du résultat final, avec un bénéfice de CHF 772'493.80, a permis pour 2017 de voir la marge d'autofinancement communale se situer à CHF 3,5 millions. Elle permet ainsi de financer près de 62% des dépenses d'investissement de l'année.

2. La bonne santé générale de nos finances a offert la possibilité de réaliser des amortissements extraordinaires. Ces amortissements qui ont pu être ciblés et choisis, éliminent des comptes plusieurs objets sans réelle valeur mobilière.
3. La subvention cantonale de fusion a été intégrée, elle apporte sans conteste une belle amélioration de nos comptes.
4. Au vu du coût élevé prévisible, la création d'un fond de réserve dans la perspective du remplacement de la conduite vieillissante d'eau entre le Mormont et Chavornay, est une initiative judicieuse.
5. Le portefeuille des actions détenues par la commune représente une importante réserve latente, valorisé au cours du jour, même si certaines actions ne peuvent être cédées, il représente un capital d'environ CHF 4 millions.

### **Rapport fiduciaire BfB**

Toujours bien établi, avec toutes les réserves d'usage, il relève lui aussi la qualité et la maîtrise des comptes communaux tels qu'ils ont eu la possibilité de les contrôler.

### **Constatations générales**

Cette fois encore l'analyse des comptes de fonctionnement démontre parfaitement que la rigueur règne dans la conduite du ménage communal. On ne constate que rarement des écarts importants entre les montants portés au budget et les décomptes finaux. Nous approuvons pleinement ce mode de faire et remercions les municipaux et collaborateurs communaux d'y veiller avec attention.

### **Conclusion**

Sur la base de nos travaux et de ceux de la fiduciaire BfB nous pouvons affirmer que la commune affiche encore et toujours une solide situation financière et que les comptes sont tenus avec toute l'exactitude souhaitée. Comme d'habitude nous relevons la qualité du travail de la bourse et en particulier celui de son boursier, nous leur adressons nos remerciements. Nos remerciements vont également à notre syndic et responsable du dicastère des finances.

Dès lors nous invitons le Conseil Communal de Chavornay ayant :

- o Vu le préavis municipal 6-2/18 sur les comptes 2017,
- o Oûi le rapport de la commission des finances,
- o Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide :

- o D'adopter les comptes communaux pour l'exercice 2017.

La Commission des Finances

Le Président :

Les Membres :